

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Jardin Privé à Petit-Enghien

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Jardin Privé à Petit-Enghien*

Nom du jardin	Jardin Privé à Petit-Enghien
Date de création	vers 1880 ; années 1920 ; années 1990
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	Enghien
Auteur/ Créateur	non identifié
Coordonnées	chaussée de Bruxelles, 475 ; 7850, Petit-Enghien ;
Localisation	Latitude : 50.6933625 Longitude : 4.0495359000000235

Historique

Isolée de la chaussée par des panneaux en fer forgé dissimulés par les feuillages des couronnes débordantes de grands arbres, la propriété révèle dès l'entrée une haute habitation en brique de deux niveaux, raidie de chaînes d'angle et rythmée de bandeaux et d'encadrements de fenêtre en pierre calcaire. La construction a été commanditée vers 1880 par M. Isaac, ingénieur des constructions pour A.B.R. Un premier jardin est aménagé à cette époque dont subsiste notamment les piliers d'entrée et leur curieux couronnement, quelques aménagements et plantations aux abords de la façade avant, le pavillon et sa serre, la singulière fabrique de jardin en tôle peinte ainsi que les plus grands arbres de la propriété (tilleul, ginkgo, hêtres pourpres, érables sycomores). L'organisation du jardin et le tracé courbe des chemins révèlent une composition caractéristique de la fin du XIX^e siècle, complétée par la suite et à plusieurs reprises de végétaux rapportés. Choisis pour les colorations de leurs feuillages (bleutés et dorés), les conifères et les arbustes à fleurs indiquent des interventions ponctuelles des années 1920 et 1950. Celles-ci ont provoqué une certaine surcharge ornementale en rupture avec l'esprit de la composition initiale. Toutefois, ce jardin demeure un bel exemple et un rare témoin de l'art de composer de la fin du XIX^e siècle, déjà orienté vers le jardin mixte tel que l'a défini Edouard André dans son « Traité général de la composition des parcs et jardins » (1879).

Description

Éléments architecturaux : La propriété est délimitée à front de voirie par des panneaux grillagés. Deux hauts piliers carrés en briques à bossages encadrent des panneaux ouvrants sommés de curieux pyramidons en ciment imitant des rognons de silex. Sur la droite, important pavillon carré en brique couvert d'une toiture à quatre pans, ancienne habitation de garde. Au fond du jardin, à proximité du potager-verger, pavillon rectangulaire en brique blanchie surmonté d'un étage-belvédère couvert d'une toiture à quatre pans portée par douze piliers carrés. Ceux-ci sont reliés par des gardes-corps en fer forgé à hauteur d'appui. Au centre de la pièce figure une table de bois circulaire portée par quatre jambes de force en branchage. Une serre rectangulaire à châssis métalliques élevée sur une haute base de briques est accolée contre la façade du pavillon. Elle était réservée à la production des plantes annuelles et à l'hivernage des plantes molles. En bordure du chemin de promenade périphérique du jardin, singulière fabrique-parasol en tôle peinte portée par une colonne centrale annelée pour imiter l'écorce d'un tronc d'arbre. Une petite table circulaire enserre le pied de la colonne, soutenue par quatre volutes en fer plat. En partie haute, huit tiges métalliques formant

parapluie soutiennent une couverture de tôle dont les huit extrémités recourbées sont dotées d'un enroulement métallique auquel est suspendue une clochette. Le haut de la tente est sommé d'une flèche ouvragée dont les huit courtes branches soutenaient des clochettes de plus petite taille. La tente peinte en rouge et blanc présente un diamètre de près de 4m. La typologie unique de cette fabrique doit être rapprochée des traités et manuels de composition et d'ornement des jardins du XIX^e siècle tel ceux de P. Boitard (1834) et L.E. Audot (1859) dont les nombreuses rééditions confirment l'intérêt porté à ces types de pavillons et de fabriques de jardin jusqu'à la fin du siècle. Rapporté sur l'angle du pignon droit de l'habitation, un haut portique en pierre à arc surbaissé couronné d'une balustrade décorative inclut des treillages de bois utilisés pour la conduite d'une glycine.

Éléments végétaux : Parmi les grands arbres, un tilleul (*Tilia platyphyllos*) et un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') en bordure de voirie. Entre le pavillon et la fabrique en tôle peinte, un arbre aux quarantes écus (*Ginkgo biloba*) et un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') suivi d'un érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) qui est probablement le plus vieil arbre du jardin. Un second érable occupe la limite opposée du jardin. Trois hauts topiaires d'if (*Taxus baccata*) taillés en cône sur une large base rehaussent les surfaces gazonnées aux abords de l'habitation dont un est adossé à l'angle sud du bâtiment. De plus petits cônes dans le même matériau rythment de longues plates-bandes courbes de rosiers rouges à l'entrée de la propriété. En regard de la façade arrière (sud), une petite composition végétale intègre un hémicycle planté de haies basses de buis (*Buxus sempervirens*) associées à des lignes de cornouillers à feuillage panaché (*Cornus alba* 'Elegantissima'). Deux cyprès dorés, un sapin bleu du Colorado (*Picea pungens*), un houx (*Ilex aquifolium*) et un prunier myrobolan (*Prunus pissardii*) encadrent la composition. A côté, haute paroi de verdure en if (*Taxus baccata*) présentant plusieurs décrochements ; à l'avant-plan, un jeune cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* 'Glauca'). A proximité, massifs de rhododendron (*Rhododendron* hybride) et d'hortensia (*Hydrangea paniculata*). Le long du chemin de ceinture du jardin, des aucubas (*Aucuba japonica*), des houx (*Ilex aquifolium*), des lauriers-cerise (*Prunus laurocerasus* 'Rotundifolia') et des arbustes à fleurs en plantation serrée forment un écran végétal dense. De hauts conifères constituent une frange arborée devant l'habitation : thujas (*Thuja plicata*, *Thuja occidentalis*), cyprès de Nootka (*Chamaecyparis nootkatensis* ; *Chamaecyparis pisifera* 'Filifera') et un cèdre bleu (*Cedrus atlantica* 'Glauca'). Près de l'angle est du bâtiment, un vieux mûrier noir (*Morus nigra*) au tronc éclaté et couché. A l'entrée du verger, un néflier (*Mespilus germanica*), un if fastigié doré (*Taxus baccata* 'Aurea'), des douglas (*Pseudotsuga menziesii*).

Potager : Un petit verger côtoie une ancienne zone potagère en attente de remise en cultures.

L'eau : En regard du pignon droit de l'habitation et de son portique rapporté, petit bassin circulaire en brique aujourd'hui privé de son décor de roches et asséché, dissimulé sous une couronne de fougères.

État de conservation : Un premier jardin contemporain de l'habitation, mis en place dans les années 1880, définit aujourd'hui encore l'organisation du jardin et de ses promenades. La plupart des grands arbres feuillus, le pavillon et la serre, la fabrique en tôle peinte et les piliers marquant l'entrée relèvent de ce premier aménagement. Le petit bassin circulaire aujourd'hui envahi de fougères avait reçu un décor pittoresque rappelant les curieux amortissements en ciment des piliers d'entrée. Dans les années 1920 puis 1950, des replantations ponctuelles de végétaux aux feuillages panachés et de conifères aux rameaux colorés sont venues compléter les scènes déjà en place et rehausser les abords du bâtiment. Le pavillon et sa serre sont aujourd'hui dissimulés sous le couvert des grands arbres. Leurs structures ne présentent pas de dégradation importante. La verrière et son ossature métallique sont complètes. Toutefois, le plancher de l'étage du pavillon a entièrement disparu. La fabrique en tôle peinte est étonnamment bien conservée étant donné la fragilité du matériau face aux éléments climatiques. À proximité du petit bassin, le chemin de ceinture avait été agrémenté sur un côté d'une suite d'arceaux métalliques supportant des rosiers grimpants. La structure conservée appelle une restauration et la restitution d'un décor fleuri. Le verger et le potager, dissimulés derrière les franges arborées, attendent une prochaine remise en état.

Maintenance : Des travaux conduits avec bon sens et réflexion ont permis de maintenir l'essentiel de la composition et de sauvegarder l'esprit du jardin et de ses apports successifs. Un entretien soigné des bordures des chemins garantit la souplesse du tracé et d'importants travaux de taille permettent le maintien des structures d'if et de buis. Lors de la réfection récente des surfaces gazonnées, les plates-bandes d'annuelles ont été restituées en façade avant.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 62/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 38/4 (Enghien) Impr. coul. 1892

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 38/4

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 38/4/2

Bibliographie

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 0,5 hectare

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-10-08

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Composite